



COMMUNE DE
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à l'Espace Culturel Charles Ceyrac - Salle Simone Veil

(205 rue du 19 mars 1962 – 19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE)

le samedi 21 mars 2026 à 20 h 00.

L'ordre du jour est le suivant :

- I. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
- II. ELECTION DU MAIRE
- III. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DES ADJOINTS
 - a. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
 - b. ELECTION DES ADJOINTS
- Lecture de la charte de l' élu local
- IV. CHANGEMENT DEFINITIF DU LIEU DE TENUE DES CONSEILS MUNICIPAUX
- V. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX SYNDICATS OÙ L'AGGLO DE BRIVE ADHERE
- VI. DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- VII. INDEMNITES DE FONCTION
 - a. FIXATION DES TAUX
 - b. APPLICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX INDEMNITES LEGALES DES COMMUNES EN QUALITE DE CHEF-LIEU DE CANTON
- VIII. PERSONNEL COMMUNAL - AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS NON TITULAIRES